

Le 13 novembre 2014

S



## Le social au ministère, un vain mot ?

O

Le SNAPATSI s'est engagé, s'engage et s'engagera toujours pour une véritable politique de l'action sociale et de l'accompagnement des agents au plus près de leurs préoccupations.

Parce que la vie au travail influe la vie personnelle et familiale : le SNAPATSI revendique l'amélioration de l'action sociale individuelle et collective : comment ?

C

- Par la reconnaissance de la souffrance au travail, du stress et de la pénibilité
- Par une meilleure gestion du recrutement et du suivi des handicapés
- En luttant efficacement contre le harcèlement moral et sexuel
- En impliquant davantage le rôle de la médecine de prévention, des cellules de veille des risques psychosociaux et du suicide
- En accédant à une complémentaire santé et perte de salaire avec la participation financière non imposable du ministère

I

- Par l'attribution de chèques vacances avec une bonification de 30 % à tous
- Par l'augmentation du nombre de réservation de places en crèche et des autres modes de garde (réseau d'assistantes maternelles dédié au ministère)

A

- En déployant le CESU (6-12 ans et celui des familles monoparentales pour la garde des 0-12 ans) à l'ensemble du territoire, avec l'attribution sans conditions de ressources
- Par la création des chèques-repas préfinancés ou bonifiés par le ministère
- Par l'augmentation du nombre de logements réservés par le ministère et l'élargissement du prêt à taux 0% à l'ensemble du territoire

L

- En autorisant (comme dans le privé) le conjoint à s'absenter afin d'assister aux examens prénataux
- Pour ne pas interdire systématiquement les autorisations d'absence « jours enfants malades »
- Pour le maintien de l'absence de jour dit de carence
- Par le maintien du supplément familial de traitement SFT
- Pour l'application au ministère de la solidarité par le don de jours de repos entre collègues qui assurent la charge d'un enfant gravement malade, handicapé...



**Le 4 décembre, chaque vote aura son importance**



- ⇒ pour votre **CAP Locale**
- ⇒ pour votre **CAP Nationale**
- ⇒ pour votre **Comité Technique de Réseau**
- ⇒ pour votre **Comité Technique de Proximité**
- ⇒ pour le **Comité Technique Ministériel**



Notre + syndical, c'est d'être un véritable acteur du dialogue social et de construire votre avenir

**Votez et faites voter pour le SNAPATSI**

